



Hommage à Brigitte Pommeraud

Nous tenons à rendre au travers de cette page un hommage appuyé à notre maire adjointe et amie Brigitte Pommeraud, dont la disparition aussi brutale que subite mi-mars nous a profondément attristée.

Brigitte était appréciée pour sa bienveillance et connue pour l'intérêt qu'elle portait à la vie associative où elle avait pris une part active.

Elue au conseil municipal en 2001, dans l'équipe de Marie France Michaud, elle avait été réélue les scrutins suivants sur notre liste acceptant lorsqu'elle fut à la retraite de prendre les fonctions de maire adjoint, nous secondant efficacement au secrétariat lors des périodes de congés.

Nous renouvelons à sa famille nos sincères condoléances et prenons part à leur deuil.





Bien vivre à Trois-Palis

Bulletin municipal Juillet 2023 n°31

Info pratiques:

HORAIRES MAIRIE

Lundi: 8h- 12h 13h30 - 18h

Mardi: 8h - 12h

Mercredi: 13h30 - 18h

Jeudi: 8h - 12h

Vendredi: 8h - 16h30

CONTACT



05 45 91 05 19

mairie.troispalis@wanadoo.fr

www.trois-palis.fr

Edito

Les travaux de la mise en valeur du bourg, et de l'accès des piétons à celui-ci, ont enfin commencé.

C'est un projet que nous avions lancé au précèdent mandat, où nous avions recruté un bureau d'études pour nous accompagner. S'en ait suivi de nombreux échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France pendant lesquels il a fallu allier exigences qualitatives et contraintes budgétaires. Le tout avec une période de Covid qui a arrêté toutes réunions, et donc toutes concertations, nous faisant craindre de perdre par un dépassement des délais les subventions que nous avions obtenues.

Entre temps la SEMEA avait pris les devants en faisant une réfection totale de l'adduction d'eau potable sur l'emprise du projet.

L'été dernier nous pensions lancer les travaux à la rentrée lorsque nous avons eu la douloureuse surprise d'un devis d'études archéologiques qui explosait le budget. Nous vous en avions fait part dans le bulletin de janvier et la Charente Libre s'en était emparé en début d'année à la veille d'une réunion, à la préfecture qui avait été programmée bien avant, et qui a grandement compliqué nos échanges avec les différents services de l'état concernés. Toutefois nous devons remercier la Secrétaire Générale de la préfecture qui a beaucoup intercédé en notre faveur, ainsi que l'Architecte des Bâtiments de France qui nous aidant à revoir quelques points du projet et leurs modalités de mise en œuvre ont permis de ne plus avoir besoin du recours à des fouilles archéologiques.

L'autre sujet d'inquiétude concerne l'école. La démographie de Trois Palis, n'échappe pas à la tendance du vieillissement de la population de la Charente et nous fait craindre à courte échéance la fermeture d'une classe comme dans la majorité des communes qui nous entourent.

La restauration quant à elle n'échappe pas non plus à la règle du moment concernant l'inflation du prix des denrées alimentaires, et qui va nous obliger à augmenter de façon considérable le prix du repas de cantine. Nous réfléchissons, toutefois, à trouver des solutions pour repenser notre système d'approvisionnement pour qu'en contrepartie d'une hausse de tarif inéluctable cela s'accompagne également d'une amélioration de la qualité.

Cérémonie de commémoration

Cérémonie de commémoration 78ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

La Municipalité de Trois Palis a invité la population et les enfants du Conseil municipal des jeunes à la cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 au monument aux morts. Ceux-ci ont honoré la mémoire des soldats « Mort pour la France » et ont participé au dépôt de gerbe.





En clôture de cette cérémonie, un vin d'honneur a réuni nos concitoyens dans la salle du conseil de la mairie.

Page 4 Vie communale

Activité du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

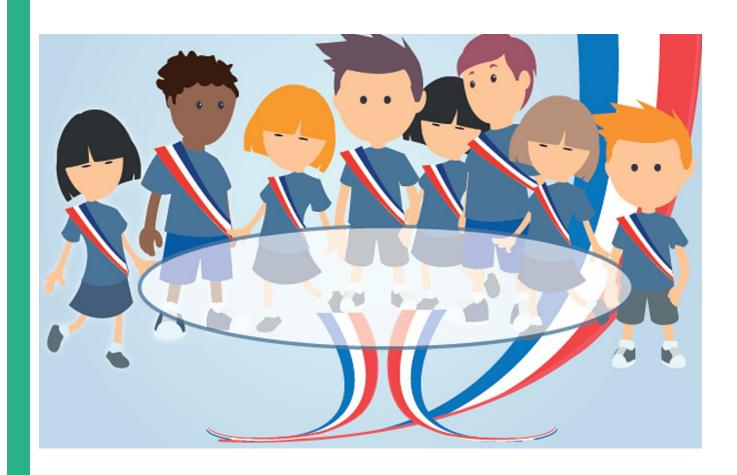
Après quelques mois de mandat, nous avons demandé aux jeunes conseillers de s'exprimer sur leur expérience citoyenne.

Peu familiarisés avec cet exercice, ils nous ont néanmoins fait part de leurs remarques pertinentes :

- « On parle, on apprend à gérer. C'est relativement varié, on ne fait pas toujours la même chose »
- « On aimerait bien participer à un conseil municipal d'adultes pour voir comment ça se passe »
- « On ne s'ennuie pas. C'est mieux que l'idée que je m'en faisais. Les projets avancent »

Preuve de leur investissement, ils ont adopté par un vote l'allongement de leurs séances mensuelles de travail de 1h00 à 1h15.

A l'heure où nous préparons cette édition de notre bulletin municipal les projets du CMJ sont en cours d'évolution. Nous formons le vœu que la population de Trois Palis réserve le meilleur accueil aux projets de leur jeunesse qui ne ménage pas sa peine pour mener à bien des réalisations répondant aux attentes de leur génération mais aussi de l'ensemble de leurs concitoyens.



Marché artisanal

Le Comité des fêtes de Trois Palis Organise son 1er Marché Artisanal avec de nombreux Exposants, Artisans. Créateurs et Producteurs

Le samedi 25 novembre 2023 De 9h30 à 18h30 Salles du Foyer et de la Mairie Boissons – Petite restauration Entrée Gratuite



Pour plus d'informations, contactez le Comité des Fêtes de Trois-Palis au 06 88 55 82 13 / 06 78 48 17 57

Repas des aînés

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal sont heureux de vous annoncer que le repas des aînés aura lieu cette année le samedi 21 octobre 2023 à 12h15 à la salle du Foyer. Les invitations vous seront envoyées fin septembre 2023 pour confirmation de cet évènement gastronomique annuel très apprécié de tous nos aînés.



Page 6 Vie communale

Circuit entre fleuve et vallée

Sur le plateau calcaire, vous serez immergé au cœur du vignoble du Cognac, puis, par le chemin de halage, vous remonterez paisiblement le cours de la Charente pour rejoindre l'église Notre-Dame dans le bourg de Trois-Palis et sa fameuse chocolaterie.

À voir en chemin : Le fleuve Charente, l'ancien chemin de halage, le vignoble, l'église Notre-Dame, la chocolaterie Letuffe, les portails charentais.





- **01 -** Emprunter le chemin longeant l'aire de jeux et progresser dans un beau sous-bois pendant 600 m. Le quitter pour suivre le chemin blanc qui monte à gauche.
- **02 -** Traverser la Rue de Chantoiseau pour prendre en face l'Impasse des lavoirs. Longer le mur à gauche et descendre vers le **lavoir**. Continuer Route de la Fontaine et remonter vers le village de Villars. Traverser la Rue du Puy de Villars pour suivre en face la Rue des Genevrais.
- o3 Traverser la RD 41 et prendre en face le chemin du Logis de Villars que l'on contourne par la gauche. À l'intersection, longer le mur d'enceinte du logis vers la droite, continuer jusqu'à la RD 53.

 Traverser prudemment, et prendre vers la gauche le chemin sur le bas-côté pendant 120 m.



- 04 Bifurquer à droite sur un chemin parallèle à la route. Traverser encore et continuer en face, toujours tout droit en sommet de crête pendant 2 km à travers les vignes.
- **05 -** Obliquer à gauche, Chemin de Font Verrière. Au bout, suivre vers la gauche la Route des Carrières jusqu'au village de Chez Decoux.
- 06 Emprunter le second passage à gauche, la Venelle du Vieux Puits, passer devant ce puits et continuer vers la gauche à la sortie du village. Continuer vers la droite par le Chemin des Puits – ceux-là sont des puits d'aération des champignonnières. Longer les vignes.





Page 8

07 - Tourner à droite au coin du bois et cheminer jusqu'à une route. Prendre en face la Route de Chante Alouette.

08 - Au carrefour, tourner à gauche dans le chemin blanc qui monte vers Cheville : remarquer les pierres qui clôturent la première maison du village. Prendre à gauche au Stop et aussitôt à droite Rue des Groizilliers.

09 - Dans le virage de la Rue du Point de Vue, obliquer à gauche dans le Chemin des Vignes, empierré d'abord, puis enherbé. Descendre jusqu'au croisement.

10 - Tourner à droite. Suivre vers la droite la Route de l'Ageasson jusqu'à la station de gaz. Prendre à gauche pour





Une question?

MAIRIE TROIS-PALIS 05 45 91 05 19

OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'ANGOULÊME

05 45 95 16 84

www.angouleme-rando.com info@angouleme-tourisme.com

Avec la participation de :









Réouverture route de l'Ageasson

Depuis le mois de Mars, la route de l'Ageasson est réouverte sous conditions.

Comme nous le mentionnions dans nos derniers bulletins, cette voie dégradée à la suite des intempéries de Mars 2021 a dû faire faire l'objet d'une étude technique, celle-ci évaluant que les charges subies trop importantes causeraient à terme un risque pour la structure de la voirie.

Nous avons donc suivi les recommandations de bureau d'étude en limitant le tonnage à 3.5 t (catégorie VL), afin de faire respecter cette limitation de charge, nous avons dû également réduire la largeur de la voie à 2,2m, ceci entrainant automatique un ralentissement de la vitesse et donc l'impact sur sa dégradation.

La route de l'Ageasson est une voie de liaison entre la Commune de Sireuil et la nôtre, nous avons donc travaillé de concert avec nos voisins sur l'aménagement préconisé mais cette réouverture sous condition n'empêche pas le contrôle régulier de l'état de la route, nous avons à cœur que cette voie reste pérenne dans le temps et prendrons les dispositions nécessaires pour quelle le reste.



Page 10 Vie communale

Déclaration sinistre catastrophe naturelle

Inondation, sécheresse, mouvement de terrain... Vous êtes confronté à une catastrophe naturelle qui a endommagé votre habitation ?

Pour être indemnisé le plus rapidement possible, il est important de respecter la procédure de déclaration de sinistre « catastrophe naturelle » à votre assureur.

Déclarer le sinistre en mairie

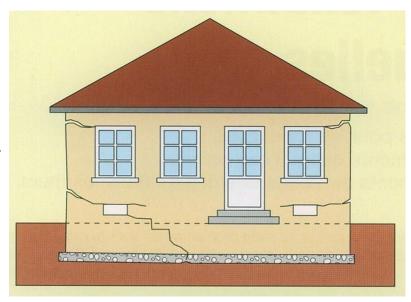
Afin que l'état de catastrophe naturelle soit constaté, le maire de votre commune doit faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Il a besoin à cet effet de rassembler les demandes de ses administrés afin de constituer un dossier précisant la date de survenance et la nature de l'évènement, la nature et l'ampleur des dommages, les mesures de prévention prises et les reconnaissances antérieures de l'état de catastrophe naturelle dont a bénéficié la commune.

→ Il est donc important de déclarer rapidement votre sinistre en mairie pour que celle-ci puisse engager cette procédure de reconnaissance. Fournissez un dossier incluant la description du sinistre, la date et l'heure de survenance, la liste exhaustive des dommages constatés à vos biens. N'hésitez pas à ajouter des photos permettant d'étayer vos déclarations.

Le maire dispose d'un délai maximum de 24 mois après la survenance de l'événement pour déposer sa demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la préfecture de son département. Après vérification de sa complétude, le dossier est transmis au Ministère de l'Intérieur et soumis à l'examen d'une commission interministérielle. Celle-ci est chargée de juger si les critères relatifs à l'origine naturelle et à l'intensité anormale du phénomène sont réunis. En tel cas, l'arrêté doit être publié au Journal officiel au plus tard deux mois après la réception du dossier de demande au ministère.

Toutefois pour que la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle aboutisse, il faut un maximum de dossiers.

Faites-vous connaître dès que possible à la mairie pour que nous fassions un recensement des demandes et que nous puissions déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, auprès des services de l'Etat



Aides financières pour réduire ses déchets

Dans le cadre de sa politique de prévention et de réduction des déchets départementale, le programme J'agis pour Réduire propose des subventions afin de faciliter l'acquisition de produits et de gestes durables pour les particuliers, structures, associations... charentaises.

- Aide à l'acquisition de poules et poulaillers :
- > 20 € TTC pour l'achat de 2 poules
- > 50% du montant de la facture TTC plafonnée à 100 € TTC pour l'achat d'un poulailler ou abri poulailler.
- Aide à l'achat et/ou la location de changes lavables :
- > subvention à la location pour un mois de test dans la limite de 30€ TTC
- > aide à l'achat pour les particuliers et pour les assistantes maternelles à hauteur de 50% du montant de la facture TTC et plafonné.
- Aide à l'achat de textiles sanitaires lavables :
- lingettes réutilisables pour le change des bébés ou le démaquillage ;
- protections hygiéniques lavables (serviettes hygiéniques et culottes menstruelles, coupes...);
- > subvention à hauteur de 50% du En complément de cette liste d'aides financières, vous pouvez vous rendre sur <u>le site du gouvernement</u> pour avoir plus de précisions. prix d'achat plafonné à 30 € TTC pour les protections.
- Aides pour réduire les quantités de déchets végétaux :
- arrachage de haies de thuyas, lauriers ou cyprès et prestation de broyage > à hauteur de 50% de la facture plafonné à 1 000 € TTC
- achat d'essences à croissance lente > à hauteur de 50% de la facture plafonnée à 150 € TTC
- prestation de broyage ou achat individuel ou groupé de broyeurs de branches > à hauteur de 50% de la facture plafonnée.

Retrouvez tous les détails et modalités d'obtention, les pièces nécessaires sur le site www.jagispourreduire. com (rubrique actus-outils / soutiens-financiers) et faites votre demande en ligne.



Page 12 Vie communale

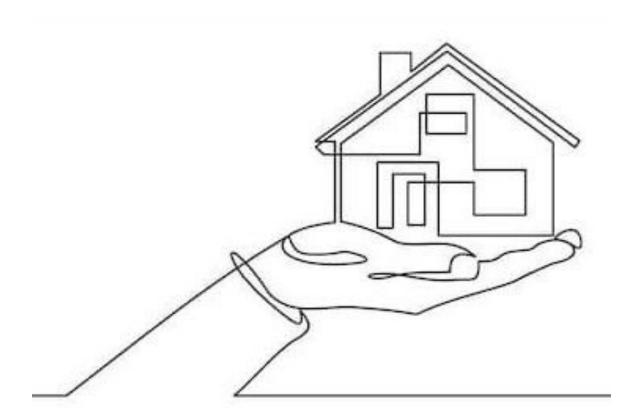
Aides financières pour la rénovation énergétique

Voici la liste des **aides financières** auxquelles les Français peuvent bénéficier en 2023 **pour la rénovation énergétique de leur logement** (liste mise à jour en janvier 2023) :

- L'Éco prêt à taux zéro : ce prêt permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité de l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905
- Le Coup de pouce économies d'énergies : il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation globale, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/
- Le chèque énergie : c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.
- MaPrimeRénov': elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah "Habiter mieux agilité". Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site: https://www.maprimerenov.gouv.fr/
- MaPrimeRénov' Sérénité: cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour accéder à cette aide, il suffit de faire une demande en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah): https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos.po
- Le crédit sans justificatif: les particuliers peuvent <u>demander un crédit sans justificatif</u> pour compléter les aides financières proposées par le gouvernement auprès des établissements financiers compétents. Cela leur permet de financer facilement des travaux de rénovation énergétique dans leur logement.
- La TVA à 5,5%: pour des travaux de rénovation énergétique, certains particuliers peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur <u>le site du service public</u>.

- L'aide des entreprises de fourniture d'énergie : les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc.).
- La réduction d'impôt "Denormandie": elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenus. Vous pouvez en savoir plus sur <u>le site du service public</u>.
- · L'exonération de la taxe foncière : certaines communes et départements peuvent accorder une exonération de la taxe foncière à des ménages.

En complément de cette liste d'aides financières, vous pouvez vous rendre sur <u>le site</u> <u>du gouvernement</u> pour avoir plus de précisions.



Page 14 Vie communale

Démarches ANTS

Pour 2023, face à la forte affluence des demandes et aux désagréments des usagers pour obtenir des dates de rendez-vous dans la région Hauts-de-France pour une demande de passeport et de carte d'identité, l'Etat met à la disposition de tous une plateforme en ligne permettant de visualiser, pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles tout près de chez vous.

De plus 500 nouveaux guichets de recueil des demandes de cartes d'identité ou de passeport, qui permettent notamment de numériser les empreintes digitales, seront installés partout en France pour 2023 afin de multiplier les créneaux de rendez-vous.

Par ailleurs, demander un document d'identité sur le site de l'ANTS est entièrement gratuit. Sachez aussi que la procédure pour obtenir un titre sécurisé sur l'ANTS est régulièrement amélioré afin de combler les lacunes sur la plateforme, retrouvez donc dans ce manuel 2023 toutes les étapes nécessaires :

- Afin d'obtenir un titre d'identité : https://passeport.ants.gouv.fr/
- Pour un permis de conduite: https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/
- Pour un certificat d'immatriculation, aller sur: https://immatriculation.ants.gouv.fr/.

Les automobilistes peuvent aussi s'adresser à un centre spécialisé en immatriculation afin d'immatriculer une voiture d'occasion en un seul clic



DECOUVRIR LA FLOW VÉLO

en famille ou entre amis

Au fil de l'eau, des villages et vignobles, La Flow Vélo est un itinéraire vélo de 350 km. En selle, pour explorer les trésors des Charentes et de la Dordogne!

Où pouvez-vous emprunter La Flow Vélo dans votre commune ? rue Ancienne d'Angoulême, rue de la Mothe, rue des Près Jolis



96

Les + de l'itinéraire





- Gastronomie
- Nature
- Patrimoine artisanal
- Patrimoine culturel
- Une promenade sécurisée, idéal en famille!

La balade bucolique le long de la Charente





Chiffres clés

- Créé en 2018
- 350 km d'itinéraire cyclable
- 60% de l'itinéraire en voies vertes ou pistes cyclables
- 2 itinéraires connectés
- 3 départements traversés

A tester

- Pub les Gabarriers (Saint-Simon)
- Chocolaterie Letuffe (Trois Palis)

Activités

- Le bain des dames (Châteauneuf-sur-Charente)
- Parcours de géocaching (Saint-Simon)

Echappée à la journée, vers Châteauneuf-sur-Charente

Après une visite de Notre Dame de Trois Palis, petite église romane du 12e siècle Classée Monument Historique en 1886, faites un bref arrêt à la Chocolaterie LETUFFE. En selle, vous voilà partis en direction de Saint-Simeux, pour filer jusqu'au pont où vous dominerez la vallée et aurez une vue sur les anciennes pêcheries aux anguilles et le moulin à eau. Comme des airs de carte postale, vous enchaînez ensuite votre périple vers Mosnac. À quelques coups de pédales de votre arrivée et du centre de Châteauneuf-sur-Charente, vous voilà au bain des Dames, propice à la flânerie et à la contemplation... (34 km l'aller-retour)

Page 16 Vie communale

Sport-Santé

Les Maisons Sport-Santé, créées en 2019, ont pour ambition de faciliter l'accès au sport pour tous les publics et de développer le sport sur prescription médicale.

GrandAngoulême s'engage depuis plusieurs années à **assurer la santé et le bien-être** de tous ses habitants notamment par la **promotion du sport et des activités physiques**.

La création d'une **Maison Sport-Santé sur le Grand Angoulême** s'est donc naturellement imposée comme l'outil le plus adapté pour vous aider dans **la construction de votre parcours sport-santé!**

Xavier Bonnefont

Président de GrandAngoulême

Pour qui?

La Maison Sport Santé s'adresse à tous, et particulièrement : aux personnes éloignées de la pratique sportive, aux personnes souffrants d'Affections de Longues Durées ou de maladies chroniques, sur prescription médicale.

Où?

14 rue du Plan d'Eau 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente

Quand?

Du lundi au vendredi : de 13 h 30 à 17 h.

Bilans de condition physique le mercredi matin sur rendez-vous.

Ateliers de reconditionnement physique sur rendez-vous les lundis, mardis et vendredis matin, sur place ou dans d'autres lieux de l'agglomération.

Avec qui?

Un **enseignant en Activités Physiques Adaptées** vous accueillera à la Maison Sport-Santé pour vous renseigner et vous accompagner dans votre parcours sport-santé.

POUR DÉMARRER, CONTACTEZ-LES:

06 28 78 07 10

maisonsportsante@grandangouleme.fr







Prise de contact par **téléphone** ou **directement sur site**

Accueil, conseils et orientation par un professionnel de l'activité physique adaptée





Possibilité de bénéficier d'un accompagnement adapté pour construire ensemble votre parcours sport-santé



Orientation vers les associations sportives et activités physiques adaptées



Orientation,
en fonction du bilan,
vers un programme
de reconditionnement
physique d'une durée
de 3 mois

CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE PARCOURS SPORT-SANTÉ Page 18 Vie communale

L'AFFICHE PRÉSENTE

JAZZ (s) à TROIS-PALIS

DU 15 AU 17

TROIS-PALIS



SEPT 2023

CHARENTE

JOACHIM FLORENT GERALD CHEVILLON DAMIEN SABATIER ANTONIN LEYMARIE (IMPERIAL 4 TET)
MORGANE CARNET (SOLO) LAURENT DEHORS CELINE BONACINA (DUO) ANNE ALVARO FRANCOIS CORNELOUP (DUO)
VINCENT COURTOIS DANIEL ERDMANN ROBIN FINCKER (NOTHING ELSE)

PROGRAMME COMPLET SUR JAZZSATROISPALIS.COM









Un festival exemplaire! JAZZ MAGAZINE

EDITO

« A l'heure où une grande partie du secteur institutionnel des musiques d'aujourd'hui ne se conjugue plus qu'à l'aune d'une sacro sainte "industrie musicale" (en nous faisant croire à un effet de ruissellement bienfaiteur) que ce soit au Ministère de la Culture - devenu une sorte d'annexe du Ministère du commerce et de l'industrie - au Centre National de la Musique (CNM) mais également au niveau de certaines grosses collectivités territoriales qui s'engouffrent dans cette brèche, il est devenu complexe mais de plus en plus vital de défendre d'autres formes de rencontres musicale de qualité, en tentant de revenir sur les fondamentaux...

Entre une industrie musicale mastodonte et ses grosses productions mondialisées et des structures et lieux dédiés à la culture devenus, bien malgré eux pour la majorité, assez élitistes, artistes et public manquent cruellement de lieux conviviaux à dimension humaine permettant de réels échanges, des rencontres impromptues, des occasions de vivre et de partager des musiques créatives peu (voire pas du tout) médiatisées.

La pandémie aura, entre autres, permis de se rendre compte de l'importance de ce type d'événements à dimension humaine. Ces rencontres musicales et humaines ne peuvent bien évidemment aboutir sans la participation active de musiciens de talent curieux, ouverts, généreux, sincères, créatifs qui acceptent de se produire dans des lieux non dédiés, avec un matériel technique minimaliste (lorsque les concerts ne sont pas totalement acoustiques.)

J'ai à nouveau la chance de pouvoir proposer en 2023 des concerts avec quelques artistes majeurs de la scène européenne et internationale parmi les plus impliqués et qui ont accepté avec enthousiasme ce nouveau pari. Celui-ci est rendu possible, outre la participation active des bénévoles, grâce au soutien de GrandAngoulême, du département Charente, de la Mairie de Trois Palis, des Soirs Bleus et de tous les partenaires, blogs, sites, médias impliqués.

Le label IMR, partie prenante de ce festival, est adhérent à la fédération de labels jazz et musiques improvisées « Les Allumés du Jazz ». Nos combats, nos réflexions pour une autre façon d'aborder le partage de la musique sont les mêmes, qu'elle soit enregistrée ou sur scène...
Bruno Tocanne (direction artistique, association L'Affiche)

LE PROGRAMME 2023

15 SEPTEMBRE / LES SOIRS BLEUS (entrée libre)

17H Visite de l'Église puis balade commentées par Pays d'Art et d'Histoire jusqu'au Foyer communal (buvette et petite restauration sur place à partir de 19H)

20H30 Foyer Communal de Trois Palis (entrée libre) IMPERIAL 4TET « ALL INDIANS ? »



JOACHIM FLORENT (contrebasse) GERALD CHEVILLON (saxs) DAMIEN SABATIER (saxs) ANTONIN LEYMARIE (batterie)

D'un voyage impossible vers les profondeurs musicales de la Louisiane, l'Impérial Quartet revient avec sa science renouvelée de la

bande originale. Ce quatrième opus lumineux s'intitule

« All Indians ? » et il approfondit un peu plus le sillon déjà tentaculaire de ce quartet hors-norme. En creux, cette quadrature de scène pose la question de la

Page 20 Vie communale

créolisation des identités. En partant de cette terre mythique du grand Sud des États-Unis... pour l'offrir à l'universel des oreilles ouvertes aux quatre vents !... On aimerait qu'une créolisation aussi intense, riche et virtuose puisse tenir dans l'immense étiquette du jazz, mais cela serait sûrement réducteur. Il fallait quatre musiciens-azimuts pour tenir le choc culturel. Antonin Leymarie semble contenir dans ses fûts toute la puissance

rythmique et les nuances du melting pot musical afro-américain. Joachim Florent continue d'explorer les subtilités de sa contrebasse pour parfaire une architecture complexe... mais terriblement accueillante pour la paire de soufflants Damien Sabatier et Gérald Chevillon, noyau symbiotique qui porte l'énergie d'un brass band de haute volée.

16 SEPTEMBRE

11H Église de Trois Palis (entrée libre) JOACHIM FLORENT contrebasse solo

Personnalité influente du collectif Coax, membre moteur de quelques groupes qui comptent sur la nouvelle scène française

(Radiation 10, Jean-Louis, Imperial Quartet, Metal O Phone...), Joachim Florent est aussi un formidable contrebassiste et bassiste.



Virtuosité technique, drive puissant, redoutable énergie et grande curiosité musicale lui permettent d'explorer avec aisance et pertinence des univers musicaux très Différents. Joachim Florent est aujourd'hui en pleine maturité musicale!

12H15 Pique nique concert en extérieur (on amène son casse croûte) entrée libre **MORGANE CARNET** saxophones solo



La saxophoniste Morgane Carnet fait partie de cette génération de musiciennes et de musiciens décomplexés et touche-à-tout, qui dépoussière notre bon vieux jazz parfois englué dans ses certitudes. Elle est membre de l'Orchestre National de Jazz - ONJ, dirigé par Fred Maurin. Elle co-dirige et joue dans divers projets comme Qonicho Ah! et Qonicho D!, Fantôme (Jazz Migration), Selen Peacock, Vattelappesca ou encore Volt. Elle fait partie du collectif 2035 (free jazz et musiques actuelles). Elle remplace régulièrement dans Surnatural Orchestra. On a pu aussi l'entendre dans le trio Infernale Momus, l'en-

semble Futura Experience (aux cotés, entre autre de Jean-Francois Pauvros, Sylvain Kassap, Michel Edelin, Sophia Domancich), dans Healing Orchestra, projet de Paul Wacrenier, l'ARBF (ensemble dirigé par Yoram Rosilio) mais aussi dans l'ensemble Bibendum (Big Band Caennais).

A partir de 19H Buvette et petite restauration au Foyer Communal **20H 30** Foyer Communal (15, 20 euros) :

ANNE ALVARO (voix) . FRANCOIS CORNELOUP (sax)



(*) Ce concert avait dû être déprogrammé l'an passé pour cause de maladie

Anne ALVARO, actrice française incontournable du théâtre contemporain avec Bob WILSON, D. LLORCA, G. LAVAUDAND... et du cinéma avec Andrzej WAJDA, Raúl RUIZ, Romain GOUPIL, Agnès JAOUI, B. BLIER... rejointe par François CORNELOUP, musicien improvisateur et compositeur, compagnon d'Henri TEXIER, Louis SCLA-VIS, Michel PORTAL, Bernard LUBAT... menant ses propres projets depuis plusieurs décennies, proposent une lecture spontanée de Palomar,

recueil de textes, objets poétiques et littéraires que nous livre la plume subtile et délicatement captivante d'Italo CALVINO. À la légèreté formelle d'écrits d'une poésie volatile et pénétrante, La comédienne et le musicien ont voulu donner un cadre libre, animé d'une improvisation attentive et sensible... Puis le dialogue s'immerge dans L'Image de Samuel BECKETT. Langue de densité, texture des mots choisis avec l'implacable acuité du dramaturge dans leur matière brute, crue, minimaliste, ouvrant à la voix et la musique les silences de la scène, espace-temps à conquérir.

LAURENT DEHORS (clar, saxs, cornemuse). CELINE BONACINA (sax, voix°



Lorsque les univers musicaux et les personnalités de ces deux-là s'unissent, le voyage promet d'être beau... Avec pour elle, les saxophones baryton, soprano et la voix ; et pour lui, la clarinette, le saxophone ténor et la cornemuse, les combinaisons de timbres et d'ambiances musicales sont contrastées. Passant d'une extrême douceur à une énergie sauvage, ces deux instrumentistes explorent toute une palette d'émotion, au gré de leurs compositions personnelles. Artiste au propos très ouvert, Céline BONACINA mène ses propres créations avec un engagement formidable et invente un jazz mélo-

dique, constamment porté par des rythmes vivifiants. Ses projets traduisent ce perpétuel mouvement entre intériorité et volonté d'aller vers l'autre, de partager avec le plus grand nombre. Laurent DEHORS, poly-instrumentiste accompli et artiste très prolifique s'épanouit en tissant une transversalité stylistique sur des œuvres innovantes ou universellement communes en partageant généreusement son plaisir de la scène avec le public.

17 SEPTEMBRE

11H Église de Trois Palis (entrée libre) Daniel ERDMANN saxophones solo



Daniel Erdmann, né en 1973 à Wolfsburg, en Allemagne, débute le saxophone à l'âge de dix ans avant de poursuivre de 1994 à 1999 des études musicales au conservatoire Hanns Eisler de Berlin. En 2001, il obtient une bourse du Haut-Conseil Culturel Franco-Allemand pour s'installer à Paris. Dès lors, il se partage entre la France et l'Allemagne. Il est cofondateur et membre de DAS KAPITAL (Edward Perraud, Hasse Poulsen, Daniel Erdmann). « Daniel Erdmann est en train de s'imposer sur les scènes internationales comme l'un des solistes les plus inventifs. » — Gérad Rouy JAZZ MAGAZINE

17H30 Foyer Communal 3 Palis (15, 20 euros)



VINCENT COURTOIS (violoncelle) DANEIL ERDMANN (tenor sax) ROBIN FINCKER (tenor sax, clar) « NOTHING ELSE »

Depuis plus de vingt ans, Vincent Courtois, musicien prolifique, parcourt le monde et les projets, s'imposant comme un

violoncelliste virtuose, incontournable improvisateur et créateur de la scène musicale actuelle. Il est un compositeur inspiré connu

pour son sens de la mélodie mis au service de projets ori-

ginaux et exigeants. Le cinéma et l'audiovisuel font régulièrement appel à

lui. En 2012, les réalisateurs du film d'animation "Ernest et Célestine" lui confie l'écriture de la bande originale de cette fable

poétique et satirique. D'après un scénario de Daniel Pennac, le film d'animation est sélectionné à la Quinzaine des Réalisateurs du Festival de Cannes 2012 (...) Ce trio monté par le violoncelliste existe depuis plus de 10 ans et avec ses deux soufflants, les saxophonistes Daniel Erdmann et Robin Fincker, le son de cet ensemble est unique, homogène et inimitable. Boisé du violoncelle, souffle de la clarinette et des ténors, respirations, grain et frotté de l'archet, tout dans les couleurs et les essences des instruments fait tendre l'oreille, fermer les yeux et voyager. Ce concert est l'occasion de fêter la sortie du dernier album du trio sur le label hongrois BMC, et de l'entendre dans un contexte totalement improvisé.

Un projet porté par l'association L'AFFICHE et le label IMR

Mail laffiche.imuzzic@free.fr Tel 06 16 26 24 09

RESERVATIONS

https://www.helloasso.com/associations/l-affiche/evenements/jazz-s-a-trois-palis-2023

SITE WEB: https://www.jazzsatroispalis.com/

- **GRATUIT**: le 15 septembre au soir, les concerts à l'église , le pique nique concert et tous les concerts pour les moins de 12 ans
- PASS FESTIVAL 30 euros
- TARIF REDUIT / JOUR 16 et 17 : 15 euros (12/18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, intermittents, habitants Trois Palis, réservations à l'avance)
- PLEIN TARIF / JOUR 16 et 17 : 20 euros
- Buvette et petite restauration au Foyer Communal le 15 et le 16 septembre à partir de 19H
- Buvette le 17 septembre à partir de 17H30



Photos d'archives



L'AFFICHE PRÉSENTE

15 SEPTEMBRE 2023

En partenariat avec SOIRS BLEUS

17H

Visite de l'église puis balade, commentées par Pays d'Art et d'Histoire

20H30

Foyer communal (entrée libre) IMPERIAL 4TET "ALL INDIANS?"

16 SEPTEMBRE 2023

11H

Église de Trois Palis (entrée libre)

12H15

Extérieur (entrée libre) Morgane CARNET 20H30

Foyer communal (15, 20€)

17 SEPTEMBRE 2023

11H

Église de Trois Palis (entrée libre)

17H30

Foyer communal (15, 20€)

Tarif réduit (étudiants, demandeurs d'emploi, 12/18 ans, réservations en ligne...)

Plein tarif Pass festival

Moins de 12 ans et concert du 15 septembre

15€

20 €/ SOIR 30 € GRATUIT

BUVETTE TOUS LES SOIRS ET PETITE RESTAURATION AU FOYER COMMUNAL LES 15 ET 16 SEPTEMBRE, A PARTIR DE 19H











